



COMMUNE DE  
**St-Légier-La Chiésaz**  
CONSEIL COMMUNAL

St-Légier, le 6 juin 2013

**Préavis N° 07/2013 concernant la demande d'un crédit d'étude pour la construction d'une crèche-garderie de 44 places « Au Lazé ».**

**EXTRAIT**

Du procès-verbal de la séance du Conseil communal de St-Légier - La Chiésaz du 3 juin 2013 présidée par Madame Anne Morier, Présidente.

Le Conseil communal de St-Légier-La Chiésaz,

vu le préavis N°07/2013,

ouï les rapports des commissions chargées de son étude,

considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

**a accepté à la majorité des voix moins 4 avis contraires et 2 abstentions l'amendement proposé par la Cofin à savoir :**

- Octroyer à la Municipalité le crédit d'étude demandé de CHF 465'000.- ; pour la construction d'une crèche-garderie équipée de 44 places pour un montant total de CHF2'600'000.- TTC, crédit d'étude et honoraires compris.

**a accepté à la majorité des voix moins 4 abstentions, les conclusions amendées du préavis municipal, à savoir :**

- Octroyer à la Municipalité le crédit d'étude demandé de CHF 465'000.- ; pour la construction d'une crèche-garderie équipée de 44 places pour un montant total de CHF2'600'000.- TTC, crédit d'étude et honoraires compris.
- Autoriser la Municipalité à signer tous les documents nécessaires ;
- Financer la dépense par la trésorerie courante ;
- Autoriser la Municipalité à amortir cette dépense sur 10 ans au maximum.

Ainsi délibéré et voté en séance du Conseil communal du 3 juin 2013.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

La Présidente

Anne Morier



La secrétaire

Chantal Colagioia